



HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 26 mai 2020

Étaient présents : Mmes Ms CLAUDEL Hubert, VALDENNAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel, PEREAUX Laurence, VERBAERE Ludovic, LAMBERT Myriam, HELLE Evelyne, MORITZ Marie-Hélène

Secrétaire de séance : Mme MORITZ Marie-Hélène a été nommée secrétaire.

Délibération 3-2020/05/ 065 : Élection du Maire :

Sous la présidence du doyen d'âge, il a été procédé à l'élection du Maire.

Mme VALDENNAIRE Sylviane est élue Maire de Haut du Them-Château Lambert.

Délibération 3-2020/05/066 : Détermination du nombre d'adjoints :

Le conseil municipal décide de fixer à 3 le nombre d'adjoints au Maire.

Délibération 3-2020/05/067 : Élection des adjoints :

Sont élus adjoints au Maire :

1er adjoint : M. VERBAERE Ludovic

2ème adjoint : M. LAMBOLEY Claude

3ème adjoint : M. GENEY Jean-Michel

Délibération 3-2020/05/068 : Désignation des délégués aux différents syndicats et associations et du correspondant Défense :

Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de Haute Saône (SIED70) :

Titulaire : M. VERBAERE Ludovic Supplémentaire : M. GENEY Jean-Michel

Syndicat d'adduction d'eau de la Haute Vallée de l'Ognon (SHVO) :

Titulaires : Mme VALDENNAIRE Sylviane, M. LAMBOLEY Claude, M DAVAL Jean-Luc

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges : Titulaire : Mme

MORITZ Marie-Hélène Supplémentaire : M. DAVAL Jean-Luc

Association foncière libre du Ballon de Servance : Titulaire : M. CLAUDEL Hubert

Supplémentaire : M. VERBAERE Ludovic

Association "Routes et Villages Fleuris" : Titulaire : M. GENEY Jean-Michel

Supplémentaires : Mme PEREAUX Laurence et HELLE Evelyne

Le correspondant DEFENSE : Titulaire : M. GENEY Jean-Michel

Délibération 3-2020/05/069 : Désignation d'un conseiller délégué :

Est élu M. CLAUDEL Hubert, conseiller délégué aux finances et au cimetière

Vu pour être affiché le 02 juin 2020 conformément aux prescriptions de l'article

L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 02 juin 2020

Le Maire



Valdennaire Sylviane